



Grenoble, le 11 février 2016

**DIRECTION ACTION TERRITORIALE
DIRECTION TERRITOIRE SECTEUR 1**

Affaire suivie par : Valérie CHENEVIER et Patricia CHERY
☎ : 04 76 48 89 04

Objet : COMPTE RENDU DE L'ATELIER SQUARE PROJET ST BRUNO – mardi 19 janvier 2016

- Services présents :

Jacques Gibrat, Responsable de l'Unité Entretien des parcs – arbres, Service Espaces Verts, Ville de Grenoble.

Virginie Chirez, Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie, Ville de Grenoble.

Valérie Chenevier, Directrice de Territoire Secteur 1, Direction Action Territoriale, Ville de Grenoble.

Patricia Chéry, Chargée de concertation, DT1, Direction Action Territoriale, Ville de Grenoble.

Diffusion : aux présents et aux excusés, Sonia Yassia, élue de secteur 1 ; Antoine Back, élu délégué au secteur 2 et en charge de la GUP ; Lucille Lheureux, adjointe Espace Public et Nature en Ville ; Lara Assouline, Directrice Environnement et Cadre de Vie ; Boris Kolytcheff, chargé de concertation, Direction Action Territoriale ; Olivier Curto, Eclairage public et illuminations, Direction Environnement et Cadre de Vie ; Loïsa Cabanes, chargée de prévention de la délinquance, Service Prévention de la Délinquance ; Jean-Louis Cury, chef de service Prévention de la Délinquance ; Line Lemarchand, chef de projet unité proximité secteurs 1, 2 et 3, Service Aménagement Espace Public (BEAEP), Grenoble Alpes Métropole.

Objectifs des trois premières séances (19/01 – 25/02 – 29/03)

Relever les besoins d'usages des habitants sur le square et élaborer le programme des travaux, pour une réalisation d'ici fin 2016.

Déroulé de séance

1. Etat des lieux de l'existant sur le square St Bruno.

Tour de table sur les constats.

2. Recueil des attentes et besoins des habitants sur les usages.

Présentation du projet du Collectif St Bruno (porteur : Mme Boenigen) et réflexion sur les options qui répondraient aux problématiques évoquées.

Compte-rendu des échanges

1. Tour de table des constats

- **Le square est un lieu de squat et de deal : constat principal et partagé**

Collectif Citoyen St Bruno : Le square est un lieu de deal, un « supermarché de la drogue » (présence fréquente de personnes droguées sur l'aire de jeux). Côté PMU : présence de dealers et de personnes s'injectant des drogues (risque avec les seringues). Il y a une crainte que l'installation d'une aire de jeux ne fasse pas disparaître les dealers.

Valérie Chenevier : ce projet ne peut être laissé sans accompagnement au moment de l'ouverture du square réaménagé.

Alcool : du côté de l'aire de jeux, des hommes boivent au milieu des enfants. Témoignage d'une habitante dont les trois enfants ont déjà été abordés par des personnes ivres (« ils sont alcoolisés 24h sur 24 »).

Besoin d'un accompagnement sur l'ensemble du projet St Bruno au niveau de la sécurité (présence de la Police Municipale lors de la livraison du square par exemple).

Virginie Chirez : il convient de recentrer le débat sur les aménagements existants et sur les besoins d'usages. Il est important d'arriver à localiser les choses de façon concrète : par exemple, ce banc est mal placé.

Caches : la zone complexe est celle en interface avec le marché. Les poubelles du marché servent de caches pour les produits illicites. De l'autre côté, le sable dans la canisette sert de cachette. Idem pour les blocs électriques.

Squat : la présence de bandes rivales, dealers et personnes alcoolisées dissuadent les familles de venir. Manque de familles et d'usages diversifiés (pique-nique à favoriser l'été – exemple du parc Marliave).

UHQ: comparaison avec le parc Marliave qui est fermé : le contrôle des enfants se fait donc de manière limpide.

Jacques Gibrat : le parc Marliave est un parc fermé, ce n'est pas le cas du square St Bruno ni la volonté a priori des porteurs du projet.

- **Square : question de la propreté**
- **Ressenti de « crottoirs » à chiens par les habitants**

Les propriétaires de chiens ne respectent pas le square et laissent leurs animaux faire leurs besoins. La zone en pelouse attire forcément les chiens (rappel : le square est interdit aux chiens).

- **Les espaces chiens**

Jacques Gibrat : l'espace chiens devrait être repositionné ailleurs, notamment avec l'accès à l'extérieur du parc.

Les chiens sont autorisés dans le square mais tenus en laisse (panneau à l'intérieur du square sur la pelouse interdisant que les chiens aillent à cet endroit précisément : « cet espace m'est interdit »).

Une habitante dit ne jamais traverser le parc qui est « dégueulasse » et bordé de portillons dissuasifs.

- **Travailler sur les liaisons et l'éclairage public**

Collectif Citoyen St Bruno : nous avons besoin de liaisons transversales praticables mais c'est impossible actuellement en raison des déjections canines.

Virginie Chirez : il est prévu de travailler sur les liaisons en étudiant de quelle façon on traverse.

L'éclairage est en lien avec les traversées : le point d'entrée sur cette question est Olivier Curto (DECV, Eclairage public et illuminations) qui est associé à ce projet.

- **Bassin**

Le Collectif Citoyen St Bruno pose la question de la fonction du bassin : pas mis en eau, sale. Que va-t-on en faire ? C'est une « piscine à chiens ». Il est dangereux (risques de chutes), pour les enfants notamment. On ne peut le laisser en l'état.

Le bassin (ainsi que le terre-plein situé de l'autre côté) pourrait faire office d'estrade pour les différentes animations telles que le cinéma de plein air et les concerts, avec la possibilité pour le public de s'asseoir.

L'UHQ rappelle ce besoin pour les fêtes de quartier et animations : il est essentiel de conserver l'espace dédié à des animations d'ampleur.

- **Zone engazonnée**

Un habitant : la zone engazonnée ne sert à rien, à part aux chiens. Les pourtours sont utilisés occasionnellement pour les jeux de pétanque (qui seraient à favoriser pour faire vivre le square) et les gens s'assoient sur les bancs.

Jacques Gibrat : les jeux de pétanque ne sont pas dangereux et peuvent être favorisés. A organiser (par le biais d'un sondage au préalable?)

Valérie Chenevier : il est possible d'avoir différents jeux sur un espace engazonné, qui ne soit pas affecté à un usage spécifique.

- **Ouvrir l'accès au square ou le laisser fermé ?**

Le Collectif Citoyen St Bruno soulève les points suivants :

- Obstacles aux différents accès : barrières, scooters...
- Quelle utilité des barrières : l'espace n'étant pas totalement clos, à quoi bon mettre des barrières ? Elles ne servent à rien car ouvrent sur la partie dangereuse de la place (du côté des jeux pour enfants en bas âge).
- Présence des portillons qui dissuadent de traverser.
- Bassin : sa seule utilité est/serait d'être une « agora » mais c'est rarissime.

Un habitant précise qu'il est pour un aménagement ouvert.

Virginie Chirez : ce sera un des éléments à travailler dans le projet.

- **Bancs**

- Les bancs tout au long des barrières servent de marches pour passer de l'autre côté.
- Il n'y a pas « trop » de bancs ; ils permettent de s'arrêter et de se reposer en cas de fatigue.
- Utilité des bancs pour les personnes âgées qui les utilisent en journée.
- Proposition de les positionner en quinconce et il peut être envisagé de les rapprocher de la pelouse.

Jacques Gibrat : y a-t-il « trop » de bancs selon vous ? Le nombre de bancs existants sera à préciser avec le relevé des bancs existants (à voir lors de l'Atelier du 25/02).

A noter : il y a très peu de vandalisme constaté sur les bancs.

- **Vélos**

- Interdire le stationnement sauvage des vélos

Réponse apportée : il est important d'évaluer les besoins en arceaux à vélos afin de bien les calibrer.

- Il manque toujours des arceaux à vélos.

- **Eclairage public**

L'éclairage est insuffisant.

Valérie Chenevier : possibilité de mesurer le niveau d'éclairement afin de voir s'il est suffisant.

A voir avec Olivier Curto de la DECV.

- **Etat des sols / nivellement**

- Problèmes de nivellement : petits pavés irréguliers, trous, bosses, dédoublement de trottoir.

UHQ : mauvais état du bitume et des sols (pourtour extérieur) notamment avec la pluie (« c'est le waterpolo »).

- Problème de l'eau dans les jeux d'enfants quand il y a des intempéries.
- Constat des trous creusés par les chiens et dangereux.

Jacques Gibrat : le dédoublement du trottoir côté espace chiens est dû à la présence des locaux-poubelles, entre le passage du marché et en face du n°6 place St Bruno. Il y a une rampe (bacs à poubelles). Une personne âgée a chuté. Les services étudieront un traitement de ce point noir.

- **Fréquence d'utilisation du square et de la place**

- en lien avec le marché : le Collectif indique que le square est peu utilisé en général mais relativement bien utilisé les samedis et dimanches. Il y a du monde partout les jours de grand marché (jeux et bancs sont investis tous les week-ends).

A noter une orientation nord-sud de la place, avec un ensoleillement surtout le matin, compte-tenu également de la présence d'immeubles de grande hauteur.

Virginie Chirez indique que c'est à prendre en compte pour le positionnement des aménagements à prévoir.

- **La place : un lieu de vie**

Pour l'UHQ :

- Place St Bruno : un lieu d'hospitalité, un des seuls lieux libres de la ville.
- Ne pas fermer ce lieu à des personnes en déshérence (risque de déséquilibre dans les usages).
- Un des rares lieux qui ne « démarginalise » pas complètement.

Il est question de la façon dont l'espace public est géré.

- **Le vide-grenier**

UHQ : le sujet du vide-grenier est à aborder. Le vide-grenier occupe tout l'espace : il faudrait que la configuration le permette vraiment.

- **Les WC publics**

UHQ : Il n'y en a pas assez.

Une habitante donne un exemple à Besançon : dans un parc urbain, aménagement d'un « chalet » avec « dame-pipi » : est-ce faisable à Grenoble ?

Valérie Chenevier : un travail sur le fonctionnement et la maintenance du WC public est également à voir.

Jacques Gibrat : il faudrait intégrer cet aspect en lien avec les limites du parc sur le marché avec WC publics.

- **Les jardinières**

Le Collectif Citoyen St Bruno n'a pas d'avis tranché sur la conservation des jardinières mais il n'y a pas de volonté de jardiner sur ces dispositifs.

Virginie Chirez rappelle le constat des services : les jardinières ne sont pas respectées et les végétaux ne peuvent pas pousser car ils sont piétinés.

- Les jardinières situées aux quatre coins du square sont-elles gênantes selon vous ?
- Etes-vous intéressés pour les jardiner dans le cadre de « Jardinons nos rues » ?
- Proposition : ces dispositifs peuvent être supprimés et l'espace récupéré pour y faire autre chose.

2. Rappel du projet Collectif Citoyen St Bruno (présentation : Joëlle Boenigen)

Au départ, étaient prévus des jeux d'eau, de ping-pong. Puis recentrage du projet sur la zone engazonnée qui doit être occupée et agréable à vivre.

Demande faite au SEV: amener des photos d'exemples de jeux au prochain Atelier.

- **Surface disponible**

Jacques Gibrat :

Alerte sur les coûts des choix et demande à définir déjà une ambiance et des matériaux.

90/100 m2 seraient disponibles pour une structure importante.

Un jeu de 90 m2 de surface, c'est déjà imposant.

Vigilance sur structures de jeux trop fragiles et recommandation pour des jeux solides.

Virginie Chirez :

Les cheminements seront à prendre en compte par rapport à l'ensemble de l'espace de jeux.

- **Revêtements de sols possibles**

Jacques Gibrat : copeaux ; sols souples (exemple de la caserne de Bonne / compter 120 euros le m2) ; gravières...

Aujourd'hui, les fabricants de jeux conçoivent les jeux en fonction de l'espace disponible.

- **Quels sont vos souhaits en termes de jeux ? d'usages ?**

Jacques Gibrat : c'est aux habitants, de définir l'ambiance et le type d'univers désirés.

Les participants à l'Atelier suggèrent :

- Pas des jeux « classiques »
- Des groupes d'enfants qui jouent : favoriser la fréquentation et le nombre
- Des jeux qui peuvent servir à des groupes scolaires
- Un jeu ouvert, qui ne devienne pas un lieu de deal ou de « planque »

Virginie Chirez suggère de ne pas avoir pas un jeu trop fermé pour des questions de sécurité ; ensoleillement à regarder également pour l'implantation.

- Usages : sauter, grimper...
- Tranches d'âges : à la fois pour les petits et les plus âgés (jeux intergénérationnels)

Jacques Gibrat : les jeux pour les petits sont à part, il y a des normes. Les grosses structures accessibles à tous les âges existent. Mais il est difficile de mélanger les tout petits avec les autres.

- Par exemple, tour de pyracorde : peut être associée à d'autres jeux, à partir de 5 ans et demi et pas de limite d'âge.

Valérie Chenevier donne en exemple les jeux du Parc Ouagadougou : thème de l'imaginaire et des contes avec un accompagnement qui a été fait avec les enfants du quartier et les écoles lors de l'ouverture au public.

Questions à se poser :

- Prendre tout l'espace ou pas ?
- Positionnement des traversées ? (allée non rectiligne)

- **Incidence de la future aire de jeux sur le marché**

L'UHQ alerte sur l'incidence que l'aire de jeux aura sur le marché. Le cadre actuel n'y est pas adapté (zones de stationnement forain le long du square).

J. Gibrat : sécuriser et fermer le site (au stationnement) coûterait très cher.

- **En conclusion**

Il serait opportun que chaque participant puisse retourner sur le square afin de bien repérer l'existant.

Idée abandonnée car perte de temps ; y aller plutôt chacun de son côté avant le 25/02.

Les points suivants sont mis à l'ordre du jour du 25/02 :

- ✓ Spatialiser les traversées
- ✓ Spatialiser les espaces de jeux
- ✓ Préciser davantage ce qu'on veut/ ne veut pas
- ✓ Se décider sur ce qu'on supprime ou pas

Ainsi que les questions suivantes :

- ✓ Maintenir le nombre de bancs, en enlever ou en ajouter ?
- ✓ Que faire des bacs/jardinières ?
- ✓ Pelouses ? Arbustes ? Sol adapté ?
- ✓ Comment requalifier les espaces d'accompagnement ?
- ✓ Cheminements, liaisons, nouvelles entrées dans le square ? Quelle circulation souhaitée ?

Précision : Line Lemarchand du Bureau d'Etudes Aménagement de l'Espace Public (BE AEP) sera présente le 25/02.